

Vieillesse, handicap & ESS

Le vieillissement de la population, qui s'accompagne du souhait massif des personnes âgées de vieillir chez elles, et la volonté d'offrir une meilleure insertion aux personnes en situation de handicap dans leur quotidien, conduisent à un développement important des activités dans ces domaines.

Les conseils départementaux, chefs de file de l'action sociale et médico-sociale, et les acteurs de l'ESS, très présents dans ces activités, ont des responsabilités conjointes pour faire face

aux enjeux de ce secteur : accessibilité et qualité des services pour tous ; renforcement de l'attractivité d'un secteur qui a du mal à recruter; développement des compétences, avec une meilleure reconnaissance des qualifications; tout en améliorant les rémunérations et les conditions de travail.

68% des services d'aide à domicile aux personnes dépendantes relèvent de l'ESS (source: CNCRESS 2014).

Plusieurs leviers d'actions possibles :

Favoriser les expérimentations

De nombreuses innovations sociales sont portées par des acteurs de l'ESS, souvent sous forme associative ou de Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

L'**habitat inclusif**, pour personnes âgées ou porteuses de handicap, est un domaine particulièrement riche d'innovations: viager solidaire pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées, habitats partagés en milieu rural, habitats intergénérationnels,...

Le département peut aider à la création et au développement de ces initiatives, au travers par exemple d'appels à projet ouverts encourageant le partenariat multiacteurs.

Promouvoir les métiers du grand-âge

- Financer une politique structurelle de **revalorisation** des métiers de l'aide et du soin à domicile et travailler avec les entreprises de l'ESS du secteur afin d'**améliorer la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels**.

- Communiquer** en faveur des métiers du grand-âge, en lien avec les écoles spécialisées du territoire.

- Renforcer le soutien et l'accompagnement des **aidants**.

Le Village Landais Alzheimer



Porté par le conseil départemental des Landes, ce village unique en France, ouvert en 2020 à Dax, accueille 120 résidents touchés par la maladie d'Alzheimer, accompagnés par 120 personnes (ETP) et des bénévoles.

Avec une architecture bienveillante, ce village recherche vise à améliorer la qualité de vie et le bien-être des malades et de leurs aidants et développe un accompagnement centré sur la personne et des approches non médicamenteuses.

Structuré en Groupement d'Intérêt Public en 2016, ce Village Landais Alzheimer regroupe le Conseil départemental des Landes, les communes de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax, la Communauté d'agglomération du Grand Dax, la Mutualité française Landes, les associations France Alzheimer Landes, France Parkinson Landes, Générations Mouvement Landes et l'Union départementale Associations familiales des Landes.

Avoir une vice-présidence dédiée à la politique d'autonomie faisant le lien avec l'ESS

En complément d'un.e vice-président.e dont la délégation fait explicitement référence à l'ESS, l'exécutif départemental peut aussi être constitué d'une **vice-présidence en charge de la politique d'autonomie**, afin de renforcer la priorisation et la coordination des politiques publiques en la matière en direction des entreprises de l'ESS, comme le propose l'UDES.



Encourager une **approche territoriale**

L'importance d'une approche territoriale pour faire face aux problématiques du vieillissement et du handicap s'est renforcée ces dernières années. Le département peut contribuer à renforcer la capacité d'acteurs différents (associations sanitaires et sociales, acteurs socio-culturels, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), structures d'insertion par l'activité économique, acteurs de la mobilité, communes et intercommunalités,...) à travailler ensemble pour développer des territoires inclusifs.

La **conférence des financeurs «prévention de la perte d'autonomie»** peut être une instance intéressante pour favoriser l'interconnaissance et l'émergence de projets territoriaux.



Oise : une conférence des financeurs «**prévention de la perte d'autonomie**»

Le conseil départemental de l'Oise a mis en place dès 2016 une conférence des financeurs visant à coordonner les politiques locales de gérontologie.

37 porteurs de projets (associations, centres sociaux, entreprises solidaires, ...) financés par cette nouvelle instance solidaire, proposent, seul ou à plusieurs, une offre variée d'activités physiques et intellectuelles visant à améliorer les conditions de vie des personnes vieillissantes à domicile et à rompre avec leur isolement en encourageant la création de liens sociaux.

Cette instance relance en 2021 un appel à projets pour la mise en œuvre d'actions collectives de prévention «Programme Bien Vieillir en préservant son autonomie».



Le projet Senior Activ' piloté par le département de Moselle

Depuis 2018, le département de la Moselle pilote ce projet regroupant 21 acteurs issus des ex-Régions Lorraine et Alsace, de Sarre et Rhénanie Palatinat (Allemagne), de Wallonie (Belgique) et du Grand-Duché du Luxembourg. Ce projet vise à favoriser au sein de la «Grande Région» le bien-vieillir à domicile des seniors et des personnes âgées fragiles. Soutenu par le Programme Interreg V A Grande Région, ce projet s'adresse aux seniors dits « actifs», autonomes et indépendants, mais aussi aux personnes âgées fragiles, ainsi qu'aux aidants et aux professionnels du bien-vieillir.

Il vise à agir de manière préventive et personnalisée sur la perte d'autonomie, notamment en anticipant l'adaptation du logement afin d'éviter les chutes, à répondre aux besoins de proximité pour prévenir l'isolement et la rupture du lien social, et à optimiser l'accompagnement des parcours de vie individuels.



Travailler avec les acteurs de l'ESS pour développer des solutions de **mobilité solidaire**

L'accès à la mobilité est un enjeu important de justice sociale et territoriale. Si les départements n'ont plus de compétence directe en matière de transport, ils ont un rôle important pour faciliter la mobilité des jeunes, des personnes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité.

Transport à la demande, covoiturage, conducteurs solidaires, autant d'initiatives pouvant être accompagnées par les départements et partenaires des **plateformes de mobilité**.

Par exemple, le **département de la Drôme** est à l'initiative du service de covoiturage inclusif à la demande **Mobisol 26**, un projet expérimental mené en partenariat avec Mobicoop (voir ressources).

En **Loire-Atlantique**, le département prend en charge l'assurance des conducteurs bénévoles d'initiatives de mobilité solidaire.



L'association Entr-Autres en Gironde

L'association Entr-Autres permet aux jeunes de faire leurs premiers pas dans le monde du travail à travers une expérience d'emploi encadré et pédagogique.

Parmi ses projets, l'association développe "Auto'Nomme", qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans souffrant de difficultés psychologiques (en "dispositif institut thérapeutique éducatif et pédagogique" -DITEP) d'effectuer des stages d'apprentissage concret du métier de coursier à vélos pour la livraison de repas. La maintenance du distributeur automatique de jus d'orange frais au siège du département est assurée par des jeunes du projet Auto'Nomme.

L'association est soutenue par le conseil départemental de Gironde sur ses divers projets via des aides en fonctionnement ou en investissement.

Ressources pour aller plus loin

- Dossier [Silver Economie](#) sur le site de l'Avise
- [Plaidoyer de l'UDES](#) pour les élections départementales 2021
- Étude prospective de la DIESS [Économie sociale et solidaire, l'aide aux personnes âgées](#), 2017
- [Fiche initiative](#) sur Mobisol 26, Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement
- Présentation de l'Entreprise adaptée départementale et ESAT [Les Jardins de Nonères](#) gérés par le département des Landes.

